







COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°21-33

L'an deux mille vingt et un, à 10h00
Le 17 décembre, en visio

Date de convocation	10 décembre 2021
Nombre de délégués:	
 Titulaires	51 Titulaires
 Suppléants	51 Suppléants
 Présents	30 Présents
 Votes par procuration	0 votes par procuration

Étaient présents :

M. Farid BESSADI	M. Dominique COLLIN
M. Philippe CLAUDE	M. Alain DUPOMMIER
M. Jean François GOSSET	M. Kévin GENGOUX
Mme Inès DE MONTGON	M. Yannick ROSSATO
Mme Edith COLIN	M. André LIEBEAUX
M. Bernard DEKENS	Mme Sylvaine GERARD
Mme Dominique FLORES	M. Eric GILLARDIN
M Jean Claude JACQUEMART (représente M PAULET)	M. Pierre CORDIER
M. Christian MAGISSON (représente Mme OLIVIER)	Mme Else JOSEPH
M. Sébastien ROUSSEAU	M Michel NORMAND
M. Hervé CORVISIER	Mme Charline SINGLER (représente M VAUTRIN)
M. Michel LALLEMAND	Mme Valérie WOITIER
M. Yvon HUMBLOT	M Benoit JOURDAIN
M. Samuel GRIS (représente M WECKERING)	
M. Jean Yves JONET	
M Gery TRONÇON	
M Jean François VALLOIRE	

Objet de la délibération :

PROJET MOSAN INITIATIVE FOR CLIMATE CHANGE (MICCA) - DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE

Résultat du vote
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°21-33

Objet de la délibération :

PROJET MOSAN INITIATIVE FOR CLIMATE CHANGE (MICCA) - DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE

Dans le cadre de l'étude sur le changement climatique, le Comité Syndical avait sollicité des subventions auprès de l'ETAT (FNADT), la région et l'Agence de l'Eau sur un projet global de 195 000€ TTC

L'assiette subventionnable du FNADT était la suivante :

Dépenses		Recettes	
frais de personnel (BL, CB)	56 800,00 €	FNADT	52 000,00 €
matériel, frais de téléphone, logiciel	5 200,00 €	Agence de l'Eau	52 000,00 €
montage du projet par 1 consultant + séminaire	133 000,00 €	Région Grand Est	52 000,00 €
Bibliographie		EPAMA (20%)	39 000,00 €
Total	195 000,00 €		195 000,00 €

Suite à la mise en concurrence, le montant de la prestation du bureau d'études s'élève à 193 956€ (au lieu de 133 000 € déposé dans notre demande de subvention FNADT).

Il est donc proposé de solliciter auprès du de l'Etat (DSIL) , une subvention complémentaire :

PLAN de FINANCEMENT :

dépenses		recettes	
frais de personnel (CB, BL)	56 800,00 €	DSIL (dotation de soutien à l'investissement local)	25 000,00 €
matériel	5 200,00 €	EPAMA (20%)	51 000,00 €
montage du projet par 1 consultant	133 000,00 €	REGION (acté)	52 000,00 €
bibliographie		FNADT (acté)	52 000,00 €
séminaire		AERM (acté)	53 000,00 €
Cout supplémentaire de l'étude après mise en concurrence	60 000,00 €	subv sur postes (fiche 1,3)(acté)	19 000,00 €
		frais accompagnement (120j x25€)(acté)	3 000,00 €
	255 000,00 €		255 000,00 €

Après avis du Bureau syndical,

Après avoir entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical,

- APPROUVE le plan de financement relatif à l'étude sur le changement climatique.
- SOLLICITE une subvention complémentaire au titre de la DSIL



Le Président de l'EPAMA

Bernard DEKENS

Nom	Présent / Représenté par
M. Farid BESSADI	POUR
M. Philippe CLAUDE	POUR
M. Jean-François GOSSET	POUR
Mme Inès de MONTGON	POUR
Mme Edith COLIN	POUR
M. Bernard DEKENS	POUR
Mme Dominique FLORES	POUR
M Jean Claude JACQUEMART	POUR
M Christian MAGISSON	POUR
M. Sébastien ROUSSEAU	POUR
M. Hervé CORVISIER	POUR
M. Michel LALLEMAND	POUR
M. Yvon HUMBLLOT	POUR
M Samuel GRIS	POUR
M. Jean-Yves JONET	POUR
M. Géry TRONÇON	POUR
M. Jean-François VALLOIRE	POUR
M. Alain DUPOMMIER	POUR
M. Dominique COLLIN	POUR
M. Kévin GENGOUX	POUR
M. Yannick ROSSATO	POUR
M. André LIEBEAUX	POUR
Mme Sylvaine GERARD	POUR
M Eric GILLARDIN	POUR
M. Pierre CORDIER	POUR
Mme Else JOSPEH	POUR
M. Michel NORMAND	POUR
Mme Charline SINGLER	POUR
Mme Valérie WOITIER	POUR
M. Benoît JOURDAIN	POUR